

ATTESTATION DE CONFORMITE

Nous,

ARTBOIS SARL
12, chemin du Grand Pré
ZAC de Goasmeur
F22500 PAIMPOL
France

déclarons sous notre propre responsabilité que l'appareil de conditionnement d'air de type:

DFX150-S2, DFX250-S2, DFX350-S2, DFX500-S2, DFX800-S2, DFX1500-S2, DFX2500-S2.

ADFX150-S2, ADFX250-S2, ADFX350-S2, ADFX500-S2, ADFX800-S2, ADFX1500-S2, ADFX2500S2 .

couvert par cette attestation est conforme aux normes suivantes:

***EN 12100-1,2; EN 13857:2008; EN 61000-6-2; EN 61000-6.3
et EN 60204***

***selon les dispositions des directives 98/37/EC, 2004/108/
EC et 2006/95/EC.***

Cette attestation ne s'applique que si l'installation de l'appareil est exécutée selon les instructions et qu'aucune modification n'a été effectuée sur l'appareil.

Kerfot, le 02 février 2009



Thierry Legeai,
responsable Qualité et Environnement